

MAIRIE DE
CAHAGNES

14240
Tél. 02.31.77.58.46



C.C.A.S.
de
Cahagnes

**DOSSIER DE CANDIDATURE
AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE**

Nom, Prénom :

Adresse

.....

Téléphone personnel (ou celui des parents) :

Email personnel (ou celui des parents) :

Né(e) le : à

Coordonnées de l'auto-école :

.....

.....

.....

Documents à joindre obligatoirement (photocopies des pièces suivantes) :

- ☐ Carte d'identité du bénéficiaire
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Justificatifs de toutes ressources
- ☐ Attestation confirmant la réalisation de 10 heures d'apprentissage de conduite.

Situation familiale

- | | |
|---|--------------------------------------|
| ☐ Célibataire | ☐ Union libre |
| ☐ Pacsé | ☐ Marié |
| ☐ Séparé / divorcé | enfant(s) à charge |

Mode de logement

- ☐ Hébergé chez les parents ou la famille
- ☐ En foyer
- ☐ Locataire
- ☐ Propriétaire
- ☐ Autres :

Situation scolaire ou professionnelle

- ☐ Lycéen(ne) classe
- ☐ Etudiant(e) classe
- ☐ Salarié(e) type de contrat
- ☐ Apprenti(e) ou en formation professionnelle
- ☐ Demandeur d'emploi
- ☐ Autres :

Niveau de revenu mensuel

- ☐ Moins de 300 €
- ☐ Entre 300 € et 900 €
- ☐ Entre 900 € et 1 200 €
- ☐ entre 1200 € et 1500 €
- ☐ Plus de 1500 €

Origines des ressources

- ☐ Revenus professionnels
- ☐ Indemnités chômage
- ☐ Bourses
- ☐ RSA
- ☐ Argent versé par les parents
- ☐ Autres

En cas d'avis favorable du CCAS à ce dossier de candidature à l'aide au permis de conduire, le candidat s'engagera à suivre régulièrement les cours pratiques de conduite, à passer l'épreuve pratique du permis de conduire et à réaliser son projet d'action sociale de 12 heures de bénévolat.

Cette aide financière sera versée par la commune directement à l'auto-école avec laquelle une convention sera passée aux conditions essentielles suivantes :

→ L'auto-école s'engage à proposer une formation incluant les prestations suivantes : frais de constitution de dossier, les heures de conduite sur la base de l'évaluation de départ et présentation(s) à l'épreuve pratique du permis de conduire.

→ Le versement de l'aide au permis de conduire automobile de 200 €uros s'effectuera en une fois, directement auprès de l'auto-école, après réalisation des 12 heures de bénévolat.

Confidentialité des Données à Caractère Personnel - RGPD

Les informations recueillies par la Mairie de Cahagnes ont pour finalité le traitement de votre dossier de candidature aide au permis de conduire automobile. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Cahagnes : rgpd@cdg14.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

BÉNÉVOLAT DE 12 HEURES :

*(Vous contacterez une ou plusieurs associations ou services communaux
et définirez ensemble les actions à mener, à détailler ci-dessous)*

(Le candidat ne pourra pas présenter d'action au sein d'une association dans laquelle il est déjà adhérent).

Nom de l'association :
Ou service communal :
qui s'engage à accueillir et accompagner le bénéficiaire durant sa mission de bénévolat.

Actions et dates prévisionnelles	Durées

Date, nom et signature du président de l'association valant accord des actions à mener ci-dessus mentionnées.

Nom de l'association :
Ou service communal :
qui s'engage à accueillir et accompagner le bénéficiaire durant sa mission de bénévolat

Actions et dates prévisionnelles	Durées

Date, nom et signature du président de l'association valant accord des actions à mener ci-dessus mentionnées.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir l'aide au permis de conduire automobile.

Date

Signature du demandeur

Signature du représentant légal

Dossier à remettre au secrétariat de mairie : 6 route d'Aunay Sur Odon 14240 CAHAGNES

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et le mardi de 16h00 à 19h00

mairie@cahagnes.fr Tél : 02.31.77.58.46

Cadres ci-dessous réservés à l'administration.

Date de réception du dossier complet en mairie :

Avis du CCAS en date du

☐ Favorable

☐ Défavorable

Validation des actions menées par les associations ou services communaux :

.....

.....

.....

.....

.....

.....